

R. I.

4. 2. 10.

Consulate General of Switzerland  
in Canada

POLITISCHES DEPARTEMENT

22 OKT. 1946

Montreal, le 28 septembre 1946.

22.9.46. 223.1.2.0.

o. R. 63 19. 42. 0.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Ci-joint je me permets de vous faire tenir avec ma traduction allemande, un article paru dans le "Montreal Daily Star" du 26 septembre, un des principaux journaux d'ici. Cet article a provoqué, non seulement dans des milieux du BIT, mais encore chez plusieurs délégués avec qui j'ai pu m'en entretenir jusqu'ici, un vif étonnement et même une véritable indignation.

A ce propos j'ai eu hier une longue conversation avec Mr. Jenks, le fort intelligent conseil juridique du BIT qui est un collaborateur particulièrement intime et influent de M. Phelan. Je lui ai demandé si le BIT avait reçu une lettre de M. Lie, engageant l'OIT de ne rien entreprendre à Genève sans son consentement et avant la conclusion de l'accord en discussion avec le gouvernement fédéral. M. Jenks m'a répondu qu'il avait déjà recueilli d'autres rumeurs au sujet d'une telle lettre, mais qu'à sa connaissance elle n'était pas parvenue à Montréal. Il a ajouté qu'il ne manquait pas de m'informer de sa réception éventuelle qui déterminerait une réaction très vive du BIT. Lui-même, ainsi que les premiers délégués du gouvernement, des patrons et des ouvriers britanniques, m'ont expressément assuré qu'il était d'ores et déjà acquis que la prochaine conférence du travail aurait lieu à Genève et qu'ils n'admettraient pas un veto du secrétaire général des Nations-Unies à ce sujet.

M. Jenks ne m'a pas caché que M. Lie était furieux de l'accord conclu entre le Gouvernement suisse et l'OIT et de la clause de sécurité que comportait cet accord. Une telle clause lui paraissait cependant à lui, Jenks, ainsi qu'à tous les correspondants consultés comme pleinement justifiée. J'ajoute que dans un projet de convention générale sur les droits et immunités de l'OIT qui est soumis à la conférence, une clause de sécurité est prévue même pour autoriser les Etats membres de l'Organisation à faire la censure de la correspondance de celle-ci sur leur territoire en temps de guerre.

Tout ce que j'apprends ici est malheureusement de nature à confirmer pleinement ce que je soupçonnais depuis longtemps, à savoir que dans ces pourparlers avec le Gouvernement suisse, M. Lie recourait à des moyens de pression tout à fait injustifiés. S'il devait s'avérer que la lettre susmentionnée n'aurait vraiment pas été expédiée à Montréal, il y aurait même de sa part un élément de bluff particu-



Monsieur M. Petitpierre, Conseiller fédéral,  
Chef du Département politique fédéral,  
Berne.

Rappel

ment regrettable et dont dans toute mon expérience internationale je n'aurais jamais vu de l'équivalent.

Bien qu'il me soit pénible de ne pas me sentir pleinement d'accord avec vous à ce sujet, je manquerai à mon devoir le plus clair et j'abuserais de votre confiance si je ne vous répétais pas combien il me paraît déplorable et dangereux pour l'avenir de laisser tomber la clause de sécurité en se laissant imposer la volonté du secrétaire général des Nations-Unies à ce propos.

Je vous dicte ces lignes aujourd'hui pour gagner du temps. Il est probable qu'avant qu'elles vous parviennent vous auriez eu, par une voie plus rapide, le résumé d'autres conversations que j'aurai eues avec M. Phelan lui-même et avec d'autres délégués ici.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma très haute considération et de mon entier dévouement.

*Rappard*

(William E. Rappard)

Annexes:

Article Montreal Daily Star (copie)  
" " " " " (traduction)

P.S.

Le samedi 23 avril 1946 midi 10. J'ai eu une bonne conversation intime avec Phelan ce matin. Il m'a confirmé qu'il n'avait pas reçu la lettre de G. Liu à montrant une copie à son Consulat à Genève. Il m'a aussi donné l'explication suivante depuis que le Gouvernement en 1947 a nommé Liu à Genève. Il n'aurait pas encore expérimenté l'autorité du Palais des Nations pour cela. Voilà où on va

En clair, l'expédition de l'ordre  
ma missive à R.

Uebersetzung aus dem "Montreal Daily Star" vom 26. September 1946.

## VEREINIGTE NATIONEN UND INTERNATIONALES ARBEITSAMT WERDEN IN NORDAMERIKA BLEIBEN

Nur einzelne Elemente werden wahrscheinlich die Genfer Gebäude des Völkerbundes übernehmen.

Gerüchte, wonach der Sitz der Vereinigten Nationen in das alte Völkerbundsgebäude in Genf übersiedeln würde, wurden gestern in einer kurzen Pressekonferenz vom Generalsekretär Trygve Lie zerstreut, bevor er das Flugzeug zur Rückkehr nach Lake Success, N.Y. bestieg.

Er gab zu, dass Verhandlungen mit der schweizerischen Regierung im Gang seien bezüglich der alten Völkerbundsgebäude. Diese bezogen sich aber nur auf die Möglichkeit, gewisse Einheiten der Vereinigten Nationen und nicht ihren Sitz nach Europa zu verlegen. Er sagte, dass die Organisation schon jetzt so gross sei - die Zahl ihrer eigenen Mitarbeiter betrage schon 2000 - dass die Gebäude in Genf auch nicht annähernd gross genug wären, um sie aufzunehmen.

### Mitarbeit

Wegen der Notwendigkeit einer engen Zusammenarbeit sei es auch möglich, dass das Internationale Arbeitsamt einen Teil seiner Mitarbeiter nach Genf zurückschicken würde. Er teilte auch mit, dass die Arbeitsorganisation Gebäude\* in Lake Success, dem Sitz der Vereinigten Nationen, gekauft habe, um eine engere Zusammenarbeit der beiden Organisationen zu gestatten.

Er äusserte die Meinung, dass der Sitz (headquarters) der Arbeitsorganisation wie auch derjenige der Vereinigten Nationen an ihrem gegenwärtigen Standort bleiben würde. Montreal ist heute der Sitz der Internationalen Arbeitsorganisation. Herr Lie sagte, dass er persönlich die Schweiz besucht hätte, um mit der Schweizerregierung zu verhandeln und er erwarte einen endgültigen Entscheid betreffend die Uebernahme der alten Gebäude, bevor der UNO-Rat nächsten Monat zusammenkommen würde.

Betreffend Russland, das Mitglied der Vereinigten Nationen, nicht aber der Internationalen Arbeitsorganisation sei, erklärte Herr Lie, dass er glaube, dass eine solche Koordination Russland zur Internationalen Arbeitsorganisation zurückführen würde.

---

\* Es handelt sich um ein Haus im Kaufwert von rund 300'000 Schweizerfranken.

"The Montreal Daily Star", Thursday, September 26, 1946.

U.N. and I.L.O.

To Remain in North America.

Only Few Units Likely to Take Over  
Geneva Buildings of League.

Rumors that the United Nations headquarters would be moved to the old League of Nations buildings at Geneva were dispelled yesterday by the Secretary General Trygve Lie in a brief press conference before boarding a plane for Lake Success, N.Y.

He admitted negotiations had been in progress with the Swiss Government to take over the old League buildings, but this was only with the idea of moving some of the UN units back to Europe and not the headquarters. He said the organization was so big at the present time, his own staff numbered 2000, that the buildings at Geneva could not begin to house them.

#### Work in Co-operation

Because of the necessity of working in close conjunction it was also possible that the International Labor Office would move part of its office back to Geneva. He also announced that ILO had purchased buildings at Lake Success, N.Y. site of the UN headquarters so that the two bodies could work more closely together.

He believed the headquarters of ILO, like that of the UN, would remain in its present site. Montreal at present is the ILO headquarters. Mr. Lie said he personally visited Switzerland to carry out the negotiations with the Swiss Government and he expected final word on taking over the old buildings by the time the UN council meets next month.

Discussing Russia, a UN member but not associated with ILO, Mr. Lie said he believed that such co-ordinating might bring Russia into the ILO fold.